

**Cogeco Câble inc. annonce des bénéfices, une forte croissance de sa clientèle, de son bénéfice d'exploitation et des flux de trésorerie nets**

**Montréal, le 14 janvier 2005** – Cogeco Câble inc. (TSX: CCA.SV) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2005 terminé le 30 novembre 2004.

« La croissance de notre clientèle du service de base et numérique a été supérieure à celle de la même période l'an dernier tandis que l'ajout de clients au service Internet à haute vitesse a été légèrement inférieur. L'introduction de nouveaux services tels que des services de sécurité de première classe, offerts gratuitement à nos clients des forfaits *Régulier* et *Pro*, nous permet de raffermir la compétitivité de notre offre de service Internet à haute vitesse. Cogeco Câble offre aujourd'hui le service Internet à haute vitesse le plus rapide et le plus sécurisé sur le marché. De plus, la bonification de notre offre de vidéo-sur-demande ainsi que l'introduction de la vidéo-sur-demande par abonnement contribuent à consolider la position de choix de Cogeco Câble dans ses marchés, » a indiqué M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble inc.

« Notre performance financière continue de s'améliorer avec un bénéfice généré de 3,8 millions \$. Ainsi, notre bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 12,7 % en raison de la croissance des produits d'exploitation, d'un contrôle serré des coûts et d'un marketing efficace avec des flux de trésorerie nets en croissance de 32 %. L'exercice 2005 a débuté sur une bonne note et suit les indications prévues, » de conclure M. Audet

**FAITS SAILLANTS**

	Trois mois terminés les 30 novembre, (non vérifiés)		
	2004	2003 (Redressé <sup>(1)</sup> )	% Variation
(000 \$, sauf les pourcentages et les données par action)			
Produits d'exploitation	135 766 \$	129 489 \$	4,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	53 194	47 214	12,7
Bénéfice (perte) net(te)	3 827	(41 103)	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	39 192	31 882	22,9
Moins : Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	23 779	20 204	17,7
Flux de trésorerie nets <sup>(2)</sup>	15 413	11 678	32,0
Données par action			
Bénéfice (perte) net(te) de base	0,10 \$	(1,03) \$	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	0,98	0,80	22,5

- (1) Durant le troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté de nouvelles normes comptables concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments à titre de produits, de charges ou de coûts capitalisés. Ces modifications ont été apportées rétroactivement tel qu'il est permis par les abrégés des délibérations 141 et 142 publiés par le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Une description détaillée de ces nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive figure à la section « Conventions et estimations comptables » dans la rubrique « Rapport de gestion » ci-jointe.
- (2) Les flux de trésorerie nets sont définis comme les flux de trésorerie générés par l'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations (incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition – selon la note 7b des états financiers ci-joints – qui ne sont pas reflétées dans les états des flux de trésorerie) et l'augmentation des charges reportées. L'expression « flux de trésorerie nets » n'est pas définie selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et devrait être traitée comme telle.

## RAPPORT DE GESTION

*Certains énoncés dans cette analyse peuvent représenter des énoncés de nature prospective comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs liés à la technologie, aux marchés, à la concurrence et à la réglementation y compris ceux décrits dans la section « Facteurs de risques et incertitudes » du rapport de gestion de l'exercice 2004 de la Société. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective.*

*Cette analyse doit être lue conjointement avec les états financiers de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

## STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2004	Ajouts nets Premier trimestre		% de pénétration <sup>(1)</sup> 30 novembre	
		2004	2003	2004	2003
Unités de service <sup>(2)</sup>	1 319 254	41 937	37 560	n.d.	n.d.
Clients du service de base	831 598	7 743	7 239	n.d.	n.d.
Clients Internet à haute vitesse <sup>(3)</sup>	261 825	16 799	17 439	36,2	30,6
Décodeurs numériques <sup>(4)</sup>	261 913	21 842	15 617	32,2	24,5

(1) En pourcentage des clients du service de base là où le service est offert.

(2) Incluant les clients du service de base, des services Internet et numérique.

(3) Incluant les commandes en cours, le nombre de clients serait de 264 064 au 30 novembre 2004 comparativement à 250 029 au 31 août 2004. Les clients souscrivant seulement au service Internet étaient de 54 584 au 30 novembre 2004 comparativement à 49 691 au 31 août 2004.

(4) 77 % des décodeurs au 30 novembre 2004 ont été achetés, le même pourcentage comparativement à l'an dernier.

Au premier trimestre, les unités de service ont été plus élevées qu'à la même période l'an dernier, en raison d'une croissance supérieure du nombre de clients du service numérique et du service de base. La forte hausse du nombre de clients du service numérique est principalement attribuable au succès de l'attrayant programme de location de terminaux numériques qui a été lancé en juin et en août derniers en Ontario et au Québec, respectivement et l'ajout de MoviePix au service de télévision payante numérique en Ontario. Le lancement, cet automne, des services de vidéo-sur-demande par abonnement et des services de télévision haute définition (HD), à respectivement 86 % et 67 % de la clientèle de base, devrait contribuer à la croissance des services numériques. La couverture HD augmentera dans les mois à venir lorsque le service sera offert à la majorité de la clientèle de base au Québec.

Les ajouts à la clientèle du service Internet à haute vitesse ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent en raison d'un ralentissement normal de la demande à mesure que le taux de pénétration augmente. Afin d'accroître la compétitivité de son service Internet, Cogeco Câble offrira gratuitement, au cours des prochains mois, des services de sécurité de premier choix à tous les clients des forfaits *Régulier* et *Pro* d'Internet à haute vitesse. Les services de sécurité Internet comprennent un antivirus, un pare-feu personnalisé, un logiciel de filtrage, un anti-pourriel et des fonctions de contrôle parental positionnant les services offerts par Cogeco Câble comme les plus rapides et les plus sécurisés sur le marché.

## CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

### Constatation des produits d'exploitation

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté les abrégés des délibérations 141 et 142 du CPN de l'ICCA, publiés en décembre 2003, concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges liées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments à titre de produits, de charges ou de coûts capitalisés. Par conséquent, Cogeco Câble a adopté les modifications suivantes de façon rétroactive :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance.
- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main-d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans.
- Les produits d'exploitation liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel des coûts, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation avec un montant équivalent enregistré à titre de charges d'exploitation.
- La tranche des frais de publicité engagés pour accroître la clientèle des services numérique et Internet à haute vitesse, qui était auparavant comptabilisée à titre de charges reportées, est maintenant enregistrée à titre de charges d'exploitation.

Les changements sus-mentionnés ont eu les incidences suivantes sur les résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2004 :

(000 \$, sauf les pourcentages et les données par action)	<u>Avant redressement</u>	<u>Après redressement</u>
Produits d'exploitation	128 072 \$	129 489 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	50 232	47 214
<i>Marge d'exploitation</i>	39,2 %	36,5 %
Amortissement	42 280	43 313
Impôts sur les bénéfices	33 314	30 099
Perte nette	(40 267)	(41 103)
Perte nette de base par action	(1,01)	(1,03)

### **Amortissement des éléments d'actifs à long terme**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2004, la Société a révisé la durée de vie utile de ses terminaux numériques et modems câble et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des terminaux numériques a été réduite, passant de sept à cinq ans tandis que celle des modems câble a été ramenée de sept à trois ans. Ces changements d'estimations comptables, appliqués de manière prospective, ont augmenté la dépense d'amortissement de 14 millions \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2004.

### **Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

En mars 2003, l'ICCA a publié le chapitre 3110, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, lequel vise à fournir des directives sur la constatation, la mesure et la présentation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes. Certains contrats de location comportent des clauses exigeant que Cogeco Câble démantèle les installations ou enlève les équipements dans l'éventualité où le contrat de location ne serait pas renouvelé. Cependant, la Société prévoit renouveler la majorité de ses contrats de location relatifs à la continuité d'exploitation du réseau de câblodistribution et conséquemment, l'obligation liée au démantèlement, s'il y a lieu, est considérée non matérielle aux états financiers consolidés. Dans l'éventualité improbable où certains de ces contrats de location ne seraient pas renouvelés, il serait difficile d'estimer une obligation étant donné le large éventail de dates d'expiration potentielles de ces contrats de location.

Aucun changement important n'a été apporté, depuis le 31 août 2004, aux principales conventions et estimations comptables cruciales telles qu'elles sont décrites dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 de la Société.

### **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Cogeco Câble est une filiale de COGECO, qui détient 39,3 % des actions de participation de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO des honoraires mensuels de gestion correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. Pour l'exercice 2005, les frais de gestion ont été fixés à un maximum de 8,2 millions \$. Cogeco Câble a octroyé 38 397 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du premier trimestre 2005 comparativement à 34 237 pour la même période l'an dernier. De plus amples détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le

rapport de gestion 2004 de la Société. Aucune autre opération entre apparentés importante n'a été conclue au cours des premiers trimestres des exercices 2004 et 2005.

### **Résultats d'exploitation**

(000 \$, sauf les pourcentages)	Trois mois terminés les 30 novembre,		
	2004	2003 (Redressé)	% Variation
Produits d'exploitation	135 766 \$	129 489 \$	4,8
Charges d'exploitation	79 857	79 713	0,2
Honoraires de gestion - COGECO inc.	2 715	2 562	6,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	53 194	47 214	12,7
Marge d'exploitation	39,2 %	36,5 %	

### **Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation au premier trimestre ont augmenté de 6,3 millions \$, soit 4,8 %, par rapport à la même période l'an dernier. Cette croissance découle principalement de la hausse des tarifs du service de base et du taux de pénétration accru des services Internet à haute vitesse, comme il est mentionné dans la section « Statistiques sur les clients ». Avec prise d'effet le 15 juin en Ontario et le 1<sup>er</sup> août au Québec, une hausse moyenne du tarif mensuel d'environ 0,74 \$ par client du service analogique de base a été appliquée. Une hausse des tarifs de base du service numérique de 4 \$ par mois est également entrée en vigueur au Québec. De plus, les tarifs mensuels du forfait de télévision payante ont augmenté de 3 \$, et d'autres hausses tarifaires restreintes liées aux services facultatifs ont été appliquées en Ontario.

### **Charges d'exploitation**

Les frais d'affiliation au premier trimestre ont augmenté légèrement par rapport à la même période de l'exercice 2004. Cette augmentation est attribuable à la meilleure pénétration des bouquets de services, partiellement contrebalancés par une baisse des frais de transport IP. Ces frais de transport IP ont diminué malgré une hausse de 17,6 % du nombre de clients du service Internet à haute vitesse depuis l'an dernier. Les frais d'affiliation exprimés en pourcentage des produits d'exploitation ont diminué. Même si les dépenses reliées au service à la clientèle ont augmenté en raison d'une croissance de 7,6 % des unités de service d'une année à l'autre, le total des autres charges d'exploitation a diminué en raison d'un contrôle serré des coûts et d'un marketing plus ciblé.

### **Bénéfice d'exploitation avant amortissement**

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement au premier trimestre s'est accru de 12,7 % comparativement à la même période de l'exercice 2004, en raison de l'augmentation des produits d'exploitation, de la poursuite du contrôle des coûts et d'un marketing plus ciblé. La marge d'exploitation de Cogeco Câble est passée de 36,5 % à 39,2 %.

**CHARGES FIXES**

Trois mois terminés les 30 novembre,

(000 \$, sauf les pourcentages)	<u>2004</u>	<u>2003</u> (Redressé)	<u>%</u> Variation
Amortissement	32 244 \$	43 313 \$	(25,6)
Charges financières	13 894	14 905	(6,8)

L'amortissement au premier trimestre a totalisé 32,2 millions \$ comparativement à 29,3 millions \$ pour la même période l'an dernier, en excluant l'incidence d'une augmentation de l'amortissement de 14 millions \$ associée à une modification de la durée de vie utile des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme. La hausse de l'amortissement découle principalement des acquisitions d'immobilisations liées aux services numériques.

Les charges financières du premier trimestre ont diminué comparativement à la même période l'an dernier. Cette diminution est le résultat d'une réduction de l'endettement (défini comme l'endettement bancaire et la dette à long terme) au premier trimestre comparativement à la même période l'an dernier découlant des flux de trésorerie nets générés et d'une réduction des taux d'intérêt à court terme sur le crédit à terme.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les impôts sur les bénéfices pour le premier trimestre se sont établis à 3,2 millions \$ par rapport à 2,5 millions \$ pour la même période l'an dernier, en excluant l'incidence d'un ajustement hors caisse des impôts au montant de 27,6 millions \$. Cette augmentation est imputable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2004, le gouvernement ontarien a annoncé que les taux d'imposition des entreprises augmenteraient pour s'établir à 14 % avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Avant cette annonce, le taux d'imposition devait reculer pour passer de 11 % en 2004 à 8 % en 2007. Par conséquent, des ajustements hors caisse de 32,5 millions \$ ont été enregistrés à titre de passifs d'impôts futurs. Ce montant a été partiellement compensé par une réduction hors caisse des impôts futurs de 4,9 millions \$ liée à la baisse de la valeur comptable des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme.

**BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)**

Le bénéfice net pour le premier trimestre s'est chiffré à 3,8 millions \$, soit 0,10 \$ par action, comparativement à une perte nette de 41,1 millions \$, ou 1,03 \$ par action, pour la même période l'an dernier. La perte nette est attribuable aux ajustements hors caisse pour l'amortissement et les impôts sur les bénéfices totalisant 41,6 millions \$, comme il a été mentionné précédemment. Excluant ces éléments, la Société aurait enregistré un bénéfice net de 0,5 million \$ au premier trimestre de l'exercice 2004.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Trois mois terminés les 30 novembre,

(000 \$)	<u>2004</u>	<u>2003</u> <u>(Redressé)</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	39 192 \$	31 882 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance	<u>(33 006)</u>	<u>(32 046)</u>
	<u>6 186</u> \$	<u>(164)</u> \$
<b>Activités d'investissement <sup>(1)</sup></b>	<u>(23 777)</u> \$	<u>(20 105)</u> \$
<b>Activités de financement</b>	<u>17 591</u> \$	<u>20 269</u> \$

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Au premier trimestre, les flux de trésorerie générés par l'exploitation ont dépassé de 7,3 millions \$, ou 22,9 %, ceux de l'an dernier, en raison principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance a entraîné une sortie de fonds additionnelle de 1 million \$ comparativement à l'an dernier.

Les activités d'investissement relatives aux acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition, ont connu une hausse de 3,6 millions \$ au cours du premier trimestre. La diminution de 3,3 millions \$ des charges reportées est principalement attribuable à de plus faibles subsides sur équipements étant donné que la plupart des nouveaux clients du service numérique ont opté pour la location de leurs terminaux au cours du trimestre. Les acquisitions d'immobilisations, segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (NCTA), sont les suivantes :

(000 \$)	Trois mois terminés les 30 novembre,	
	<u>2004</u>	<u>2003</u> <u>(Redressé)</u>
Équipement à l'abonné <sup>(1)</sup>	11 304 \$	6 372 \$
Infrastructure graduelle	2 405	1 313
Extensions de réseaux	2 777	2 220
Modernisation / Reconstruction	4 446	3 875
Immobilisation de soutien	<u>642</u>	<u>968</u>
Total des acquisitions d'immobilisations <sup>(2)</sup>	<u>21 574</u> \$	<u>14 748</u> \$

(1) Inclut principalement les nouveaux branchements de clients et ceux de remplacement mais également les terminaux numériques et modems câble.

(2) Inclut les contrats de location-acquisition qui ne sont pas inclus dans les états des flux de trésorerie.

Au cours du premier trimestre, les acquisitions d'immobilisations ont augmenté de 6,8 millions \$, principalement en raison d'une hausse des dépenses liées aux terminaux numériques. Le nombre de terminaux numériques loués par les clients de Cogeco Câble a augmenté grâce à un attrayant programme de location lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2004.

Les flux de trésorerie nets générés, qui se chiffrent à 15,4 millions \$ pour le premier trimestre, découlent de l'augmentation des flux de trésorerie générés par l'exploitation partiellement contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations.

La dette à long terme et l'endettement bancaire ont augmenté de 18,1 millions \$, essentiellement en raison de la diminution de 33 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance partiellement contrebalancée par des flux de trésorerie nets de 15,4 millions \$. Au premier trimestre de l'an dernier, la dette à long terme et l'endettement bancaire ont augmenté de 20,3 millions \$, ce qui s'explique par une baisse de 32 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance partiellement contrebalancée par des flux de trésorerie nets de 11,7 millions \$. Un dividende de 0,02 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, totalisant 0,8 million \$, a été payé durant le trimestre, une première depuis l'exercice 2001.

Au 30 novembre 2004, la Société avait utilisé une tranche de 55 millions \$ de son crédit à terme de 270 millions \$. À l'avenir, Cogeco Câble s'attend à générer des flux de trésorerie nets plus élevés et ainsi réduire ses ratios d'endettement.

## **DÉCLARATION DE DIVIDENDES ET OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT**

Lors de sa réunion du 14 janvier 2005, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende trimestriel de 0,02 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples qui sera payé le 11 février 2005 aux actionnaires inscrits le 28 janvier 2005.

Le 13 décembre 2004, Cogeco Câble a réitéré son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal selon lequel la Société pourra acquérir aux fins d'annulation, jusqu'à 250 000 actions subalternes à droit de vote représentant 1,03 % des actions de cette catégorie en circulation. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, Cogeco Câble n'a racheté aucune de ses actions.

## **SITUATION FINANCIÈRE**

Depuis le 31 août 2004, les variations importantes au bilan incluent les créditeurs et charges à payer et l'endettement. Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 36,4 millions \$ en raison de l'utilisation du fonds de roulement étroitement gérée à la fin de l'exercice financier. L'endettement a augmenté de 18,1 millions \$, résultat des facteurs décrits à la section « Flux de trésorerie et liquidités » précédemment.

Le tableau suivant présente une description des données liées aux actions de Cogeco Câble au 31 décembre 2004.

	Nombre d'actions/ d'options	Montant (000 \$)
<b>Actions ordinaires</b>		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	24 269 165	531 510
<b>Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote</b>		
Options en cours	615 044	
Options pouvant être levées	328 219	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-exploitation, de contrats de location-acquisition et de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport de gestion de l'exercice 2004, n'ont subi aucun changement important depuis le 31 août 2004.

## GESTION DU CHANGE

Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang de 150 millions \$ US. Grâce à ces conventions, le taux annuel du coupon américain, soit 6,83 %, est converti en taux d'intérêt annuel fixe moyen de 7,254 % en dollars canadiens. Le cours du change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,5910 \$ CA. Les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A d'une valeur de 150 millions \$ US ont diminué de 19 millions \$ CA au cours du premier trimestre. Cette baisse est attribuable au renforcement du dollar canadien. Étant donné que les billets garantis de premier rang, série A sont complètement couverts, la baisse est entièrement contrebalancée par une hausse du crédit reporté décrit à la note 4 des états financiers intermédiaires du premier trimestre. Ce crédit reporté de 60,8 millions \$ représente l'écart entre le cours du change à la fin du trimestre et celui prévu dans les conventions d'échange de devises qui fixent les paiements d'intérêts et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A.

## PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2005

Au cours de l'exercice, Cogeco Câble continuera de se concentrer sur les objectifs suivants : 1) accroître sa clientèle du service de base au moyen d'un marketing ciblé, de l'offre de produits concurrentiels et d'un service à la clientèle supérieur; 2) augmenter l'efficacité de ses processus en vue de mieux servir sa clientèle et d'abaisser ses coûts; 3) accorder, en général, la priorité aux investissements dégageant un taux de rendement accru.

Comme les facteurs économiques et sectoriels décrits dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 ont peu changé, la direction maintient ses projections financières et en matière de clientèle énoncées pour l'exercice 2005. La direction prévoit générer des flux de trésorerie nets se situant entre 45 millions \$ et 50 millions \$. En 2005, Cogeco Câble prévoit lancer graduellement un service de téléphonie numérique. Comme le plan d'affaires n'est pas complété, les projections financières ne tiennent pas compte des produits et des charges d'exploitation pouvant résulter de ce service. Cependant, les acquisitions initiales d'immobilisations au montant de 5 millions \$ ont été incluses dans les projections.

## **FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES**

Les facteurs de risques et les incertitudes auxquels Cogeco Câble fait face, décrits dans le rapport de gestion de l'exercice 2004 de la Société, n'ont pas fait l'objet de changement important.

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Ce rapport de gestion a été préparé le 14 janvier 2005. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **AU SUJET DE COGECO CÂBLE**

Cogeco Câble se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec et au quatrième rang au Canada sur le plan du nombre de clients du service de base. Cogeco Câble procure environ 1 319 000 unités de service à environ 1 430 000 foyers câblés dans les territoires servis. Grâce à son réseau bidirectionnel à large bande passante, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, ainsi que des services d'accès Internet à haute vitesse. Les actions à droit de vote subalterne de Cogeco Câble (CCA.SV) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

- 30 -

**Source :** **Cogeco Câble inc.**  
Pierre Gagné  
Vice-président, finances et chef de la direction financière  
Tél. : (514) 874-2600

**Renseignements :** **Médias**  
Marie Carrier  
Directrice, communications d'entreprise  
Tél. : (514) 874-2600

**Appel conférence pour les analystes financiers :**  
**Lundi, 17 janvier 2005, à 11 h HNE**  
Par Internet à [www.cogeco.ca/investisseurs](http://www.cogeco.ca/investisseurs)  
Par téléphone: 1-800-406-5356, confirmation # 968223  
Les médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

### Renseignements financiers trimestriels complémentaires

Trimestres terminés les	30 novembre		31 août		31 mai		29 février		28 février	
	2004	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)	2004 (redressé)	2003 (redressé)	2004	2003 (redressé)
(000 \$, sauf les pourcentages et les données par action)										
Produits d'exploitation	135 766	\$ 129 489	\$ 133,053	\$ 126 483	\$ 132 364	\$ 122 473	\$ 131 574	\$ 121 558	\$	
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	53 194	47 214	54 290	48 249	51 329	44 513	50 413	42 759		
Marge d'exploitation	39,2 %	36,5 %	40,8 %	38,1 %	38,8 %	36,3 %	38,3 %	35,2 %		
Amortissement	32 244	43 313	32 476	28 989	32 070	27 614	32 355	27 240		
Charges financières	13 894	14 905	13 871	14 704	14 414	15 396	14 767	15 485		
Impôts sur les bénéfices	3 229	30 099	1 474	2 390	2 993	1 471	2 703	860		
Bénéfice (perte) net(te)	3 827	(41 103)	6 469	2 166	1 852	32	588	(826)		
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	39 192	31 882	41 025	32 573	36 593	28 722	35 278	26 953		
Bénéfice (perte) net(te) par action	0,10 \$	(1,03) \$	0,16 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,00 \$	0,01 \$	(0,02) \$		

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de base est généralement plus importante et l'ajout de clients du service Internet à haute vitesse est généralement plus faible au troisième trimestre parce que les étudiants quittent leur campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes qui ont des universités ou des collèges comme Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski. De plus, la marge d'exploitation du quatrième trimestre est en général plus élevée étant donné que des honoraires de gestion plus faibles sont versés à COGECO inc. En vertu de la convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au début du quatrième trimestre des exercices 2004 et 2003, Cogeco Câble a versé moins d'honoraires de gestion au cours de celui-ci.

La perte nette importante du premier trimestre de l'exercice 2004 est attribuable aux ajustements hors caisse de l'amortissement et des impôts sur les bénéfices qui se sont chiffrés à 41,6 millions \$. Ces ajustements hors caisse sont présentés aux rubriques « Charges fixes » et « Impôts sur les bénéfices ».

**COGECO CÂBLE INC.**  
**Statistiques sur les clients**

- 12 -

	30 novembre 2004	31 août 2004
<b>Foyers câblés</b>		
Ontario	976 974	972 964
Québec	453 520	450 292
	<b>1 430 494</b>	<b>1 423 256</b>
<b>Unités de service</b>		
Ontario	956 492	923 046
Québec	362 762	354 271
	<b>1 319 254</b>	<b>1 277 317</b>
<b>Clients du service de base</b>		
Ontario	590 632	584 686
Québec	240 966	239 169
	<b>831 598</b>	<b>823 855</b>
<b>Clients des volets facultatifs</b>		
Ontario	470 380	463 217
Québec	180 731	178 022
	<b>651 111</b>	<b>641 239</b>
<b>Clients du service de télévision payante</b>		
Ontario	78 362	80 567
Québec	33 797	32 246
	<b>112 159</b>	<b>112 813</b>
<b>Clients du service Internet à haute vitesse</b>		
Ontario	217 427	203 692
Québec	44 398	41 334
	<b>261 825</b>	<b>245 026</b>
<b>Clients numériques</b>		
Ontario	148 433	134 668
Québec	77 398	73 768
	<b>225 831</b>	<b>208 436</b>
<b>Décodeurs numériques</b>		
Ontario	179 450	161 731
Québec	82 463	78 340
	<b>261 913</b>	<b>240 071</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	<b>2004</b>	2003
	<b>(non vérifié)</b>	(redressé) (non vérifié)
<b>Produits d'exploitation</b>		
Services	<b>134 710 \$</b>	127 448 \$
Équipements	<b>1 056</b>	2 041
	<b>135 766</b>	129 489
Charges d'exploitation	<b>79 857</b>	79 713
Honoraires de gestion - COGECO inc.	<b>2 715</b>	2 562
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>53 194</b>	47 214
Amortissement	<b>32 244</b>	43 313
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>20 950</b>	3 901
Charges financières	<b>13 894</b>	14 905
<b>Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>7 056</b>	(11 004)
Impôts sur les bénéfices (note 3)	<b>3 229</b>	30 099
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>3 827 \$</b>	(41 103) \$
<b>Bénéfice (perte) par action (note 6)</b>		
De base et dilué(e)	<b>0,10 \$</b>	(1,03) \$

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 30 novembre	
	<b>2004</b>	2003 (redressé)
	<b>(non vérifié)</b>	(non vérifié)
<b>Solde au début</b>		
Solde déjà établi	<b>33 880 \$</b>	95 677 \$
Redressement par suite de modifications de conventions comptables (note 2c)	-	(29 603)
Solde redressé	<b>33 880</b>	66 074
Bénéfice net (perte nette)	<b>3 827</b>	(41 103)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>(314)</b>	-
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>(485)</b>	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>36 908 \$</b>	24 971 \$

**COGECO CÂBLE INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 novembre 2004</b>		31 août 2004	
	<b>(non vérifié)</b>		<b>(vérifié)</b>	
<b>Actif</b>				
Court terme				
Débiteurs	<b>31 710</b>	<b>\$</b>	31 039	<b>\$</b>
Charges payées d'avance	<b>3 932</b>		4 535	
	<b>35 642</b>		35 574	
Immobilisations	<b>683 230</b>		687 960	
Charges reportées	<b>44 324</b>		48 293	
Droits de clients	<b>989 552</b>		989 552	
	<b>1 752 748</b>	<b>\$</b>	1 761 379	<b>\$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>				
<b>Passif</b>				
Court terme				
Endettement bancaire	<b>26 738</b>	<b>\$</b>	5 410	<b>\$</b>
Créditeurs et charges à payer	<b>72 991</b>		109 402	
Impôts sur les bénéfices à payer	<b>780</b>		844	
Produits reportés et perçus d'avance	<b>25 237</b>		22 778	
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 4)	<b>2 415</b>		2 455	
	<b>128 161</b>		140 889	
Dette à long terme (note 4)	<b>747 041</b>		750 268	
Produits reportés et perçus d'avance	<b>10 737</b>		9 659	
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	<b>1 679</b>		1 506	
Passif d'impôts futurs	<b>198 127</b>		195 523	
	<b>1 085 745</b>		1 097 845	
<b>Avoir des actionnaires</b>				
Capital-actions (note 5)	<b>629 745</b>		629 416	
Bénéfices non répartis	<b>36 908</b>		33 880	
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions	<b>350</b>		238	
	<b>667 003</b>		663 534	
	<b>1 752 748</b>	<b>\$</b>	1 761 379	<b>\$</b>

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2004</b>	2003
	(non vérifié)	(redressé) (non vérifié)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net (perte nette)	3 827 \$	(41 103) \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces		
Amortissement	32 244	43 313
Amortissement des charges de financement reportées	234	326
Impôts futurs (note 3)	2 604	29 174
Autres	283	172
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	39 192	31 882
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance (note 7a))	(33 006)	(32 046)
	6 186	(164)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations (note 7b))	(21 574)	(14 649)
Augmentation des charges reportées	(2 205)	(5 456)
Autres	2	-
	(23 777)	(20 105)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation de l'endettement bancaire	21 328	15 460
Augmentation de la dette à long terme	-	5 000
Remboursement de la dette à long terme	(3 267)	(207)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	329	16
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(314)	-
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(485)	-
	17 591	20 269
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces à la fin</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

Voir les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie à la note 7.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. aux 30 novembre 2004 et 31 août 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2004 et 2003.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une revue par les vérificateurs externes de la Société.

## 2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables

### a) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En mars 2003, l'Institut Canadien des Comptables agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3110, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, lequel vise à fournir des directives sur la constatation, la mesure et la présentation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes. Il s'applique aux obligations légales et contractuelles liées à la mise hors service d'actifs corporels à long terme qui découlent d'acquisition, de construction, d'aménagement ou d'opérations habituelles. Les nouvelles recommandations exigent de comptabiliser la juste valeur d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations durant l'exercice au cours duquel ces obligations surviennent, si une estimation raisonnable de la juste valeur peut être effectuée. La juste valeur d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations correspond au montant qui permettrait de régler ce passif dans le cadre d'une opération normale entre des parties consentantes, autre qu'une opération de vente forcée ou une liquidation. Par la suite, la Société est tenue de passer en charge les coûts de mise hors service d'immobilisations, selon une méthode systématique et rationnelle, sur la durée de vie utile des immobilisations. Ces nouvelles recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Certains de nos contrats de location comportent des clauses exigeant la Société à démanteler les installations ou enlever les équipements dans l'éventualité où le contrat de location ne serait pas renouvelé. Cependant, nous prévoyons renouveler la majorité de nos contrats de location nécessaires à la continuité d'exploitation de notre réseau de câblodistribution et conséquemment, l'obligation liée au démantèlement pour les contrats de location non renouvelés, s'il y a lieu, est considérée non matérielle à ces états financiers consolidés. De plus, dans l'éventualité improbable où certains de ces contrats de location ne seraient pas renouvelés, l'obligation serait difficile à estimer étant donné le large éventail de dates d'expiration potentielles de ces contrats de location.

### b) Amortissement des actifs à long terme

En 2003, la Société a révisé la durée de vie utile de ses décodeurs et modems, communément appelés appareils résidentiels, et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des décodeurs a été modifiée passant de sept à cinq ans pendant que celle des modems a été modifiée passant de sept à trois ans. Ces changements d'estimations comptables, appliqués prospectivement, ont augmenté la dépense d'amortissement de 14,0 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice précédent.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

### 2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables (suite)

#### c) Constatation des produits

Le 17 décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-141, *Constatation des produits*, lequel vise à fournir des directives générales interprétatives sur l'application du chapitre 3400 du manuel de l'ICCA, *Produits*, et à résumer les principes énoncés dans le « Staff Accounting Bulletin » No. 101 (« SAB 101 ») publié aux États-Unis. Le CPN-141 vise également à fournir des directives additionnelles sur la capitalisation des coûts directs différentiels en relation avec les produits au titre des frais initiaux. À cette même date, le Comité a aussi publié le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, traitant de la détermination des accords de prestations multiples comportant plus d'une unité de comptabilisation. Cet abrégé traite également de l'évaluation et de la répartition de la contrepartie prévue à l'accord entre les différentes unités de comptabilisation visées par cet accord.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice précédant, la Société a adopté ces nouvelles recommandations et déterminé qu'elle avait des accords de prestations multiples générateurs de produits, comprenant, les services d'installation, la vente d'appareils résidentiels et les services connexes reliés à la prestation de services. En vertu des critères du CPN-142, la Société considère la vente d'appareils résidentiels comme une unité de comptabilisation distincte d'un accord de prestations multiples, alors que les services d'installation et les services connexes relatifs à la prestation de services doivent être considérés comme une unité intégrée. De plus, certains coûts directs différentiels relatifs aux services d'installation devraient être reportés sur la même durée que les produits liés à l'installation. Conséquemment, la Société a effectué les changements suivants rétroactivement :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance;
- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant comptabilisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans;
- Les produits liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel du coût, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation et compensés par une charge d'exploitation équivalente;
- La portion des frais de publicité encourus pour augmenter la base de clients numériques et Internet haute vitesse qui était auparavant comptabilisée à titre de charge reportée est dorénavant comptabilisée à titre de charge d'exploitation.

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

### 2. Récentes prises de position et modifications de conventions comptables (suite)

Ces changements appliqués de façon rétroactive, ont eu les effets suivants sur l'état consolidé des résultats de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2003 :

	Avant redressement (non vérifié)		Après redressement (non vérifié)	
Produits d'exploitation	128 072	\$	129 489	\$
Charges d'exploitation	75 278		79 713	
Amortissement	42 280		43 313	
Impôts sur les bénéfices	33 314		30 099	
Perte nette	(40 267)		(41 103)	
<b>Perte par action</b>				
De base et dilué(e)	(1,01)	\$	(1,03)	\$

Aussi, les bénéfices non répartis ont été réduits de 29,6 millions \$ au 1<sup>er</sup> septembre 2003 à la suite de ces changements.

### 3. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Exigibles	625	925
Futurs	2 604	29 174
	<b>3 229</b>	<b>30 099</b>

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires et le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné de 35,0 % (35,8 % en 2003)	2 467	(3 941)
Pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	94	62
Augmentation de l'impôt relatif à l'augmentation des taux pratiquement en vigueur	-	32 483
Impôts des grandes sociétés	625	925
Autres	43	570
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	<b>3 229</b>	<b>30 099</b>

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***4. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt	30 novembre 2004 (non vérifié)	31 août 2004 (vérifié)
<b>Société mère</b>				
Crédit à terme	2007	3,72 % <sup>(1)</sup>	55 000 \$	58 000 \$
Débetures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions de dollars US	2008	6,83 <sup>(2)</sup>	177 900	196 950
Série B	2011	7,73	175 000	175 000
Débetures subordonnées garanties série A	2007	8,44	125 000	125 000
Crédit reporté <sup>(3)</sup>	2008	-	60 750	41 700
<b>Filiales</b>				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2008	5,87– 9,11	2 886	3 153
Actions privilégiées <sup>(4)</sup>	2006	-	2 920	2 920
			<b>749 456</b>	<b>752 723</b>
Moins portion court terme			<b>2 415</b>	<b>2 455</b>
			<b>747 041 \$</b>	<b>750 268 \$</b>

(1) Taux d'intérêt moyen sur la dette au 30 novembre 2004, incluant les frais d'estampillage.

(2) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette américaine.

(3) Le crédit reporté représente le montant qui serait payable aux 30 novembre 2004 et 31 août 2004 en vertu des conventions d'échange de devises couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars US.

(4) 2 920 000 actions privilégiées, dividende cumulatif 5,5 %, rachetables au gré du détenteur et de la filiale à raison d'un maximum de 1 400 000 \$ annuellement.

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***5. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité :**

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	<b>30 novembre 2004</b>	31 août 2004
	<b>(non vérifié)</b>	(vérifié)
<b>Émis</b>		
15 691 100 actions à droits de vote multiples	<b>98 346 \$</b>	98 346 \$
24 263 956 actions subalternes à droit de vote (24 232 815 au 31 août 2004)	<b>531 399</b>	531 070
	<b>629 745 \$</b>	629 416 \$

Au cours de la période, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	<b>Trois mois terminés le 30 novembre 2004</b>		Douze mois terminés le 31 août 2004	
	<b>(non vérifié)</b>		(vérifié)	
	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Montant</b>	Nombre d'actions	Montant
Solde au début	<b>24 232 815</b>	<b>531 070 \$</b>	24 190 043	530 669 \$
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	<b>31 141</b>	<b>329</b>	42 772	401
Solde à la fin	<b>24 263 956</b>	<b>531 399 \$</b>	24 232 815	531 070 \$

## COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

### 5. Capital-actions (suite)

#### Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2004. Au cours l'exercice, la Société a octroyé 140 766 options d'achat d'actions (118 480 en 2003) comportant un prix d'exercice de 21,50 \$ (16,80 \$ en 2003) dont 38 397 options d'achat d'actions (34 237 en 2003) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société comptabilise un coût de rémunération pour les options octroyées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003. Une charge totalisant 98 000 \$ (49 000 \$ en 2003) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2004. Si le coût de rémunération avait été déterminé selon la méthode de la juste valeur à la date d'attribution des options, pour les options octroyées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2001 et le 31 août 2003, le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice (perte) par action pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2004 et 2003 auraient été réduits (augmentés) aux montants pro forma suivants :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)		
Présenté(e)	3 827 \$	(41 103) \$
Pro forma	3 731	(41 199)
Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e)		
Présenté(e)	0,10 \$	(1,03) \$
Pro forma	0,09	(1,03)

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination des coûts compensatoires reliés aux options et de présentation d'information pro forma, au moyen du modèle d'évaluation d'options Binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2004	2003
Taux de dividende prévu	1,27 %	1,27 %
Volatilité prévue	43 %	49 %
Taux d'intérêt sans risque	3,70 %	4,04 %
Durée prévue en années	4,0	3,9

La juste valeur des options octroyées durant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2004 était de 7,46 \$ par option (6,62 \$ en 2003).

Au 30 novembre 2004, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 615 044 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 40,75 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 14 octobre 2014.

# COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

## 6. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et le bénéfice (perte) dilué(e) par action :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	3 827 \$	(41 103) \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	39 935 729	39 881 813
Effet de dilution des options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	114 763	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	40 050 492	39 881 813
<b>Bénéfice (perte) par action</b>		
De base et dilué(e)	0,10 \$	(1,03) \$

(1) La moyenne pondérée des actions subalternes à droit de vote potentiellement dilutives qui sont antidilutives pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2003 s'élève à 87 170 actions. Des options d'achat d'actions permettant d'acquérir 162 942 actions (322 161 actions en 2003) pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2004, étaient en circulation mais n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. En conséquence, l'effet aurait été antidilutif.

## 7. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et de la portion long terme des produits reportés et perçus d'avance

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Débiteurs	(671) \$	911 \$
Charges payées d'avance	603	529
Créditeurs et charges à payer	(36 411)	(35 178)
Impôts sur les bénéfices à payer	(64)	798
Produits reportés et perçus d'avance	3 537	894
	(33 006) \$	(32 046) \$

**COGECO CÂBLE INC.**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2004

*(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)***7. États des flux de trésorerie (suite)**

## b) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	- \$	99 \$
Intérêts versés	16 120	17 048
Impôts sur les bénéfices versés	689	127

**8. Avantages sociaux futurs**

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2004. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)
Régime de retraite à prestations déterminées	92 \$	75 \$
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	340	360
	432 \$	435 \$

**9. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée au cours de la période courante.